

**Art. 1\_ Définitions**

Toutes les définitions des termes utilisés dans les présentes sont décrites dans l'annexe « Définitions applicables ». Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et que tous les termes sont clairs et ne portent aucune ambiguïté.

**Art. 2\_ Description du service**

Le Service **Transit IP** consiste à assurer une connectivité du Client vers l'Internet. Ce Service inclut, en standard, les points suivants :

- L'accès à Internet par le réseau de la SOCIETE à travers un raccordement décrit plus bas.
  - La fourniture d'adresses IP, à la demande du Client, sous réserve que ce dernier transmette la justification de sa demande à la SOCIETE, qui la soumettra au RIPE (Réseau IP Européen), qui seul a l'autorité d'accorder les adresses demandées.
- La SOCIETE assistera le Client dans cette démarche. Le délai d'attribution est de 1 à 4 semaines. Le Client indiquera sur chaque Commande s'il souhaite bénéficier de ces prestations.
- Pour les clients disposant d'un DNS primaire, la SOCIETE propose un service de DNS secondaire.
  - Pour les clients disposant d'un DNS primaire, à la demande du Client, la SOCIETE peut mettre en œuvre son service de délégation DNS. La délégation DNS permet au serveur DNS de la SOCIETE de se référer dynamiquement au DNS du Client. Ainsi le Client pourra effectuer à tout moment ses modifications sur ses DNS, le DNS la SOCIETE propagera automatiquement ces modifications sur l'Internet (la SOCIETE effectue une « reverse délégation » au Client).

**Art. 3\_ Utilisation du Service**

Conformément à la loi n°2000-719 du 1<sup>er</sup> août 2000 modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, le Client est informé de l'existence de moyens techniques permettant de restreindre l'accès à certains services qui ont été mis à sa disposition par la SOCIETE au moment de la signature du Contrat. A cet égard, les activités suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive, sont interdites :

- Toute menace d'atteinte aux personnes, ou d'infraction aux biens ou toute autre forme d'infraction ;
- Toute utilisation du compte du Client pour présenter des produits et/ou services de manière illégale ;
- L'envoi, le téléchargement ou la diffusion de quelque manière que ce soit via les serveurs de la SOCIETE des contenus protégés par des droits de propriété intellectuelle ou industrielle sans au préalable avoir obtenu une autorisation des titulaires de droits ;
- La mise à disposition d'autres types de contenus tels que notamment des virus informatiques ou « chevaux de Troie », des outils susceptibles de porter atteinte à la sécurité des sites Internet, ou encore des outils utilisés pour collecter des adresses électroniques afin d'effectuer du publipostage ou des envois massifs de courriers ;
- L'envoi de « contenu illicite », c'est-à-dire un contenu contraire à l'ordre public tels que notamment les contenus de caractère pédophile, d'incitation à la haine raciale, de négation de crimes contre l'humanité, d'appel au meurtre, de proxénétisme et de trafic de stupéfiants, d'atteintes à la sécurité nationale ;
- L'envoi de mailings publicitaires non sollicités, qu'ils soient de nature commerciale ou informationnelle à des personnes qui n'ont pas manifesté leur consentement à cet effet ;
- L'envoi, la diffusion, ou la réponse à des courriers électroniques accompagnés de bombes électroniques, c'est-à-dire des copies d'un message unique à plusieurs destinataires, ou l'envoi de fichiers ou messages longs ou multiples à un seul destinataire dans le but de nuire à celui-ci.

Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser le Service, de quelque manière que ce soit, en particulier lorsqu'il accède à Internet via les services proposés, pour :

- télécharger, envoyer, transmettre par tout moyen, tout contenu qui soit illégal, nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, diffamatoire, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d'autrui, haineux, raciste ou autrement répréhensible ;
- transmettre tout Contenu qui pourrait être constitutif, sans que ce qui suit ne soit limitatif, d'incitation à la réalisation de crimes et délits ; de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence en raison de la race, de l'ethnie ou de la nation ; de fausse nouvelle ; d'atteinte à l'autorité de la justice ; d'informations relatives à l'adoption, au procès, au suicide de mineurs ou à une situation fiscale individuelle ; de diffamation et injure ; d'atteinte à la vie privée ; ou encore d'acte mettant en péril des mineurs notamment par la fabrication, le transport, et la diffusion de message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine...;
- contrefaire des en-têtes ou manipuler de toute autre manière l'identifiant de manière à dissimuler l'origine du Contenu transmis via le Service ;
- télécharger, afficher, transmettre par tout moyen tout Contenu violent tout brevet, marque déposée, secret de fabrication, droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit de propriété (ci-après dénommés collectivement les "Droits") appartenant à autrui ;
- télécharger, afficher, transmettre par tout moyen toute publicité ou tout matériel promotionnel non sollicités ou non autorisés (notamment se livrer à des "spam", à la transmission de "junk mail", de chaîne de lettres ou toute autre forme de sollicitation) ;
- entraver ou perturber le Service, les serveurs, les réseaux connectés au Service, enregistrer ou transmettre des fichiers et données contenant des virus ou des programmes destinés à écraser des données en mémoire ou toute autre fonction contaminatrice ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux connectés au Service ;
- violer, intentionnellement ou non, toute loi ou réglementation nationale ou internationale en vigueur et toutes autres règles ayant force de loi ;
- harceler de quelque manière que ce soit un autre ou plusieurs autres Utilisateurs ;
- collecter et stocker des données personnelles afférentes aux autres Utilisateurs.

La Société se réserve la possibilité de limiter, voire interdire, tout usage non-conforme à l'activité poursuivie ou de nature à mettre en péril la mise à disposition des ressources aux utilisateurs.

**Sect. 3.01 Accès à Internet**

La SOCIETE ne restreint l'accès d'aucune destination du réseau Internet. Le Client reconnaît cependant que d'autres fournisseurs de services Internet peuvent à l'occasion filtrer ou restreindre un tel accès et que la SOCIETE n'est nullement responsable de tels actes de la part de ces tiers.

La SOCIETE ne sera en aucun cas responsable des pertes, charges ou dommages (y compris, sans restriction les dommages directs, indirects et consécutifs) subis par le Client dans le cadre de l'utilisation de l'accès Internet.

la SOCIETE n'est pas responsable envers le Client des pertes ou des dommages subis par ce dernier, les opérateurs de télécommunications assurant son interconnexion ou ses utilisateurs finaux en raison d'une défaillance ou d'une panne des installations de télécommunications du prestataire, du Client ou de tiers participant à la prestation d'accès à Internet, ni de toute interruption ou

détérioration de service, peu importe la durée ou la cause de la défaillance, de la panne, de l'interruption ou de la détérioration.

En cas d'interruption de l'accès à Internet attribuable à une défaillance relative à une composante matérielle ou logicielle du routeur de la SOCIETE auquel le Client est directement connecté ou à une défaillance des installations de transmission sous-sous-jacentes qui relèvent du contrôle direct de la SOCIETE et qui servent à assurer le raccordement de l'Espace du Client au routeur de la SOCIETE auquel le Client est directement connecté, la SOCIETE accordera un crédit applicable à ce Service selon le barème défini ci-après. Le crédit ne sera accordé que si le Client a signalé le dérangement au Centre de Support de la SOCIETE au cours des trois (3) heures suivant le début de l'interruption de l'accès Internet. La SOCIETE détermine la durée de l'interruption de l'accès Internet à son entière discrétion en fonction de ses documents internes.

**Sect. 3.02 Utilisation illégale**

Le Client s'engage à utiliser les services de la SOCIETE conformément aux dispositions légales en vigueur, notamment celles qui régissent le commerce électronique, l'information, la protection des mineurs, le respect des personnes, la propriété intellectuelle, le chiffrement des données, les jeux et concours.

Le Client collaborera à toute enquête sur l'utilisation prétendument illégale par le Client des installations de la société ou d'autres réseaux auxquels l'accès se fait par le Réseau de la société. Le Client est informé que tout manquement aux présentes stipulations est susceptible d'engager sa responsabilité pénale et/ou civile. La société pourra interrompre le Service du Client si ce dernier ne collabore pas à cette enquête.

**Sect. 3.03 Utilisation applicable : SPAM**

Le Client se conformera à tout moment, et mettra l'utilisation du Service en conformité avec les directives d'utilisation acceptable de la société et avec la politique de la société de lutte contre les messages parasites (SPAM). Si le Client ou un de ses clients viole les directives d'utilisation acceptable de la société et que le réseau ou les activités de la société pourraient s'en trouver affectés, la société aura le droit d'interrompre immédiatement et sans préavis le Service. La société ne sera en aucun cas tenue pour responsable des conséquences de cette interruption des Services.

Dans les autres cas de violation des directives d'utilisation acceptable de la société et de la Politique de lutte contre les messages parasites, la société en notifiera le Client et lui donnera la possibilité d'y remédier, selon la nature et la récurrence de la violation et la disponibilité du Client. La société rétablira les Services une fois qu'il aura estimé que toutes les violations ont cessé, et qu'elles ne se reproduiront pas à l'avenir. Le cas échéant, la société pourra facturer une somme forfaitaire H.T à titre de frais d'investigation réalisée.

Conformément à la loi, si le client héberge les sites web de ses clients, il est tenu de détenir et conserver les données de nature à permettre l'identification de toutes les personnes ayant contribué à la création d'un contenu mis à la disposition du public.

**Sect. 3.04 Autres réseaux :**

Le Client est tenu de payer tous les prix des Services, d'obtenir tout agrément nécessaire, et de se conformer à toute loi ou politique d'usage applicable à la transmission de données au-delà du Réseau de la société et/ou par l'intermédiaire d'autres réseaux publics et privés. La société n'est pas responsable des performances ou défaillances de ces réseaux ou de leurs points d'interconnexion.